



PHASE QUALIFICATIVE

2024 - 2025

Programmation

- Quadrangulaire sur la journée du samedi en priorité. Si la salle est indisponible le samedi, les Comités pourront les programmer sur la journée du dimanche dans les catégories les plus âgées.
- Si le site du 1er au classement est occupé, l'organisation se fera sur le site de l'équipe en 2è place de la quadrangulaire,

Format quadrangulaire

- 2 demi-finales : Tête de série 1 c. Tête de série 4 / Tête de série 2 c. Tête de série 3
- Petite finale entre les 2 perdants (3è et 4è places) / Grande finale entre les 2 vainqueurs (1ère et 2è places)
- NB : Si le tournoi le plus bas est une triangulaire, les 3 équipes se rencontrent en 2 x 10 minutes et un classement est établi. S'il n'y a que 2 équipes dans le tournoi le plus bas, un match en 4 x 10 minutes est organisé.*
- Durée match : 2 x 10 minutes pour toutes les catégories (mi-temps 5 minutes)
- Prolongation : 3 minutes (autant de prolongations que nécessaire sauf en U13 ⇨ 2 prolongations + LF voir règlements généraux)
- Temps-mort : 1 temps-mort par équipe, par mi-temps et par prolongation
- Fautes : la 4ème faute personnelle est éliminatoire, LF à la 5è faute d'équipe.
- Le nombre de joueurs d'une équipe sur le tournoi peut être supérieur à 10. Toutefois, pour un match, le nombre de joueurs ne peut pas dépasser 10.
- La gestion des 2 dernières minutes de la 2ème mi-temps et de chaque prolongation se fait selon le règlement officiel (arrêt du chronomètre, changements de joueurs, remise en jeu)

Officiels

- Arbitres : désignations CDO, à la charge financière des équipes (**pas de péréquation**), 15 € / matchs + frais kilométriques 0,40 € du km
- S'il n'y a pas d'officiels désignés, chaque équipe fournit un arbitre, une pénalité financière de 50 € sera appliquée à l'équipe n'ayant pas d'arbitre.
- OTM : 1 par équipe (pénalité financière de 15 € si manquement)
- Délégué de club : 1 licencié(e) du club recevant / organisateur

Règlement sportif

- Forfait à une quadrangulaire : 50 € (ne comptera pas dans le décompte des forfaits du championnat).
- Licences autorisées : même règlement que la Ligue.
- Toutes les équipes 1, 2, ..., inter-équipes, sont personnalisées pendant toute la période de la phase qualificative. Pour toutes les autres équipes, la règle des brûlés sera appliquée.
- En cas de difficulté, chaque comité garde la main sur ces clubs.
- Les équipes en entente ne peuvent accéder au championnat régional.